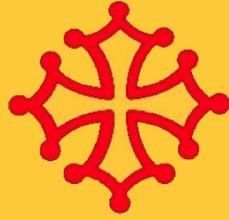


Toutes Nos Énergies

Occitanie Environnement TNE/OE

toutesnosenergies.fr



Collectif associatif créé fin 2016

160 associations de protection de l'environnement

(09, 11, 12, 30, 31, 34, 46, 48, 81, 82)

audition 19 septembre 2019

Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

Adresse postale : aux bons soins de l'association CALELH, Mairie, 81260 BRASSAC

Site internet : <https://toutesnosenergies.fr/>

Françoise MARCHAND :

- **co-secrétaire de TNE Occitanie Environnement**
- Membre du Collectif pour la Protection des Paysages et de la Biodiversité 34-12
- Retraitée: Maître de Conférences Université de Toulouse Jean-Jaurès (Art et culture)

Dr Emmanuel FORICHON :

- **co-secrétaire de TNE Occitanie Environnement**
- Médecin général de santé publique honoraire
- Administrateur FNE Midi-Pyrénées

Jacques BIAU :

- **co-secrétaire de TNE Occitanie Environnement**
- 1^{er} Adjoint au Maire du Rialet (Tarn)
- retraité : DG Coopérative et Union de Coopératives Génétique Bovine

Bruno LADSOUS :

- **co-secrétaire de TNE Occitanie Environnement**
- délégué régional Sites & Monuments en Occitanie ; membre comité énergie des IESF (Ingénieurs Et Scientifiques de France)
- ex-DRH DCN Brest, président ass. fr. directeurs de la formation, DG Fafiec, DG Ligue Nationale Contre le Cancer

Trois d'entre nous sont membres du Parlement de la Montagne



RESUME

La transition écologique : un nouveau modèle économique et social, notamment sur le plan énergétique.

- Elle doit être comprise et acceptée par tous, avec la participation active des citoyens.
- Elle doit intégrer les réalités économiques, sociales et environnementales de la région et de ses territoires.
- Elle ne doit pas alimenter l'illusion d'une poursuite des modèles de consommation actuels.

Le SRADDET : un document d'orientation stratégique qui engage l'avenir de la région.

- Il doit répondre à l'objectif N°1 de la transition écologique : décarboner, d'abord par l'efficacité énergétique.
- Il doit faire l'objet d'une évaluation environnementale incontestable.
- L'ambition politique d'être une Région à énergie positive à 103% aura des effets socio-économiques et environnementaux qui devraient être rigoureusement mesurés.

REPÒSTA : une démarche globale proposée par les membres du collectif régional TNE/OE :

- pour une transition énergétique raisonnable,
- respectueuse des grands équilibres économiques, sociaux et environnementaux de la Région,
- prenant en compte la précarité énergétique et l'adaptation aux réalités des territoires.

SOMMAIRE :

1. Les enjeux de la transition énergétique en Occitanie :
 - a) Les enjeux économiques et sociaux
 - b) L'enjeu environnemental
 - c) L'énergie

2. La transition énergétique en Occitanie : voies et moyens actuellement mis en œuvre
 - a) Le SRADDET : son volet énergétique (REPOS)
 - b) L'impact environnemental du SRADDET
 - c) La « concertation publique » du printemps 2019

3. Réussir la transition écologique en Occitanie : nos propositions alternatives
 - a) Pourquoi REPÒSTA
 - b) REPÒSTA, un projet adapté au territoire
 - c) Réussir la transition écologique, en lien avec les forces vives et avec la société civile

1.

Les enjeux de la transition énergétique en Occitanie

a) enjeux économiques et sociaux :

- une démographie à plusieurs vitesses :
 - ✓ population âgée mais en croissance (+ 50000 personnes/an ?)
 - ✓ concentrée sur 2 pôles : Toulouse, Montpellier-Nîmes
 - **restent des régions rurales pauvres, paradoxalement appelées à plus de « solidarité »**
- une région en difficulté :
 - ✓ parmi les plus pauvres (sauf bassin toulousain)
 - ✓ taux de chômage supérieur de 2 points à celui de la France (+ disparités ex-MP/ex-LR)
 - **vulnérabilités de tous ordres, y compris précarité énergétique**
- une activité économique peu diversifiée :
 1. industrie, 11% PIB → **vulnérabilité à l'aéronautique - fragilité d'ensemble y compris BTP**
 2. prépondérance des services, et parmi eux :
 - ✓ tourisme, 11% PIB → **une activité vitale**
 - ✓ services à la personne, notamment personnes âgées
 - ✓ administrations et éducation
 3. agriculture éclatée : 4% PIB, mais diversifiée avec des marques

La production-exportation d'énergie : un nouvel avenir, porteur d'emploi, vraiment ?

b) enjeux environnementaux :

Richesse de l'Occitanie

L'Occitanie est une région riche d'une histoire qui a façonné ses villes et ses villages, elle possède un patrimoine, des sites exceptionnels et grâce à l'étendue de son territoire dans des paysages très divers elle possède une richesse floristique et faunistique exceptionnelle.

La biodiversité et la protection de la biodiversité

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète. Protéger la biodiversité de l'Occitanie n'est pas seulement important pour la région mais par le jeu des interactions qu'elle implique, elle est également importante pour la France, l'Europe et le monde.

L'agence Française pour la Biodiversité - Conseil National de Protection de la Nature - les PNR

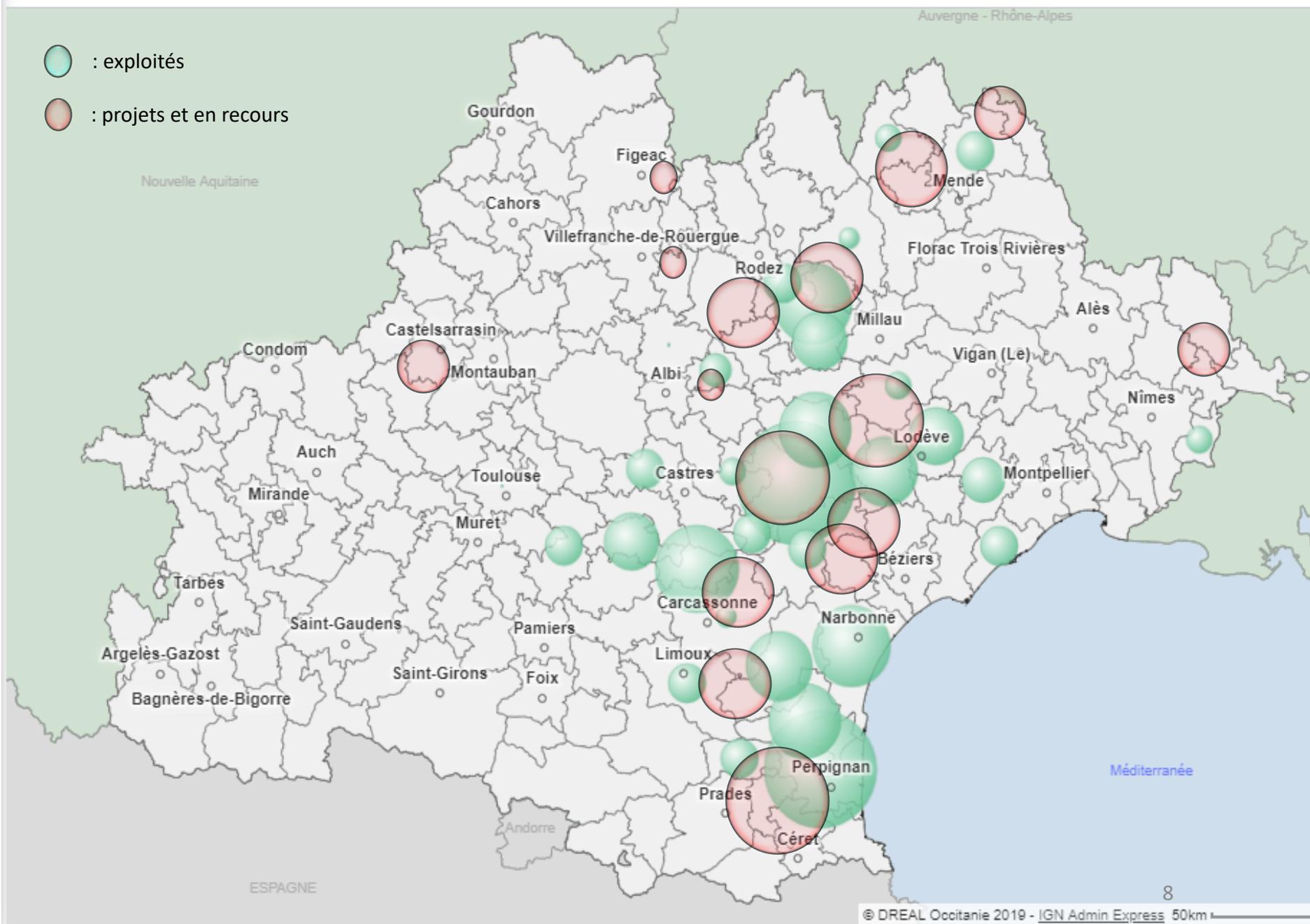
→ *quelle cohérence entre les instances régionales et nationales ?*

Un exemple : l'ancienne région Languedoc-Roussillon

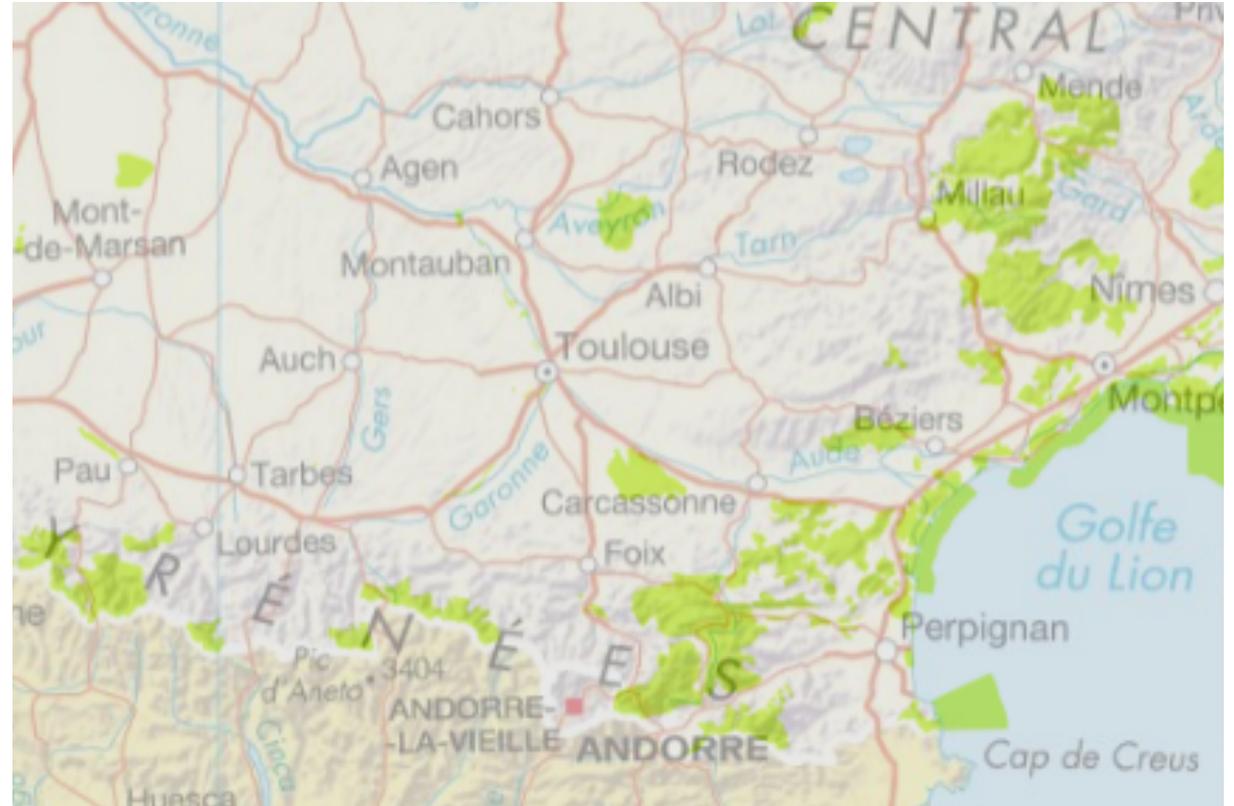
- L'implantation des centrales éoliennes
- Les trajectoires de oiseaux migrateurs
- Les principaux Parcs Régionaux et les zones protégées

éolien terrestre :

**une concentration selon
un axe Nord Est - Sud**



Protection de la biodiversité : exemple de l'avifaune



Les ZPS en Occitanie (directive oiseaux)

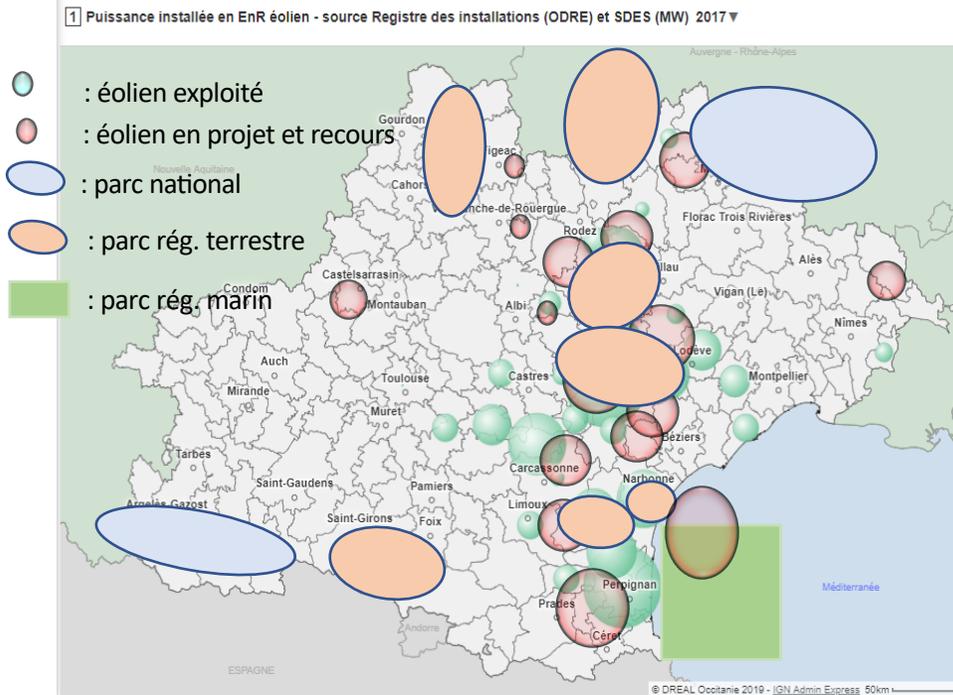
← Avifaune : les couloirs de migration

Autres thématiques du domaine « biodiversité » :

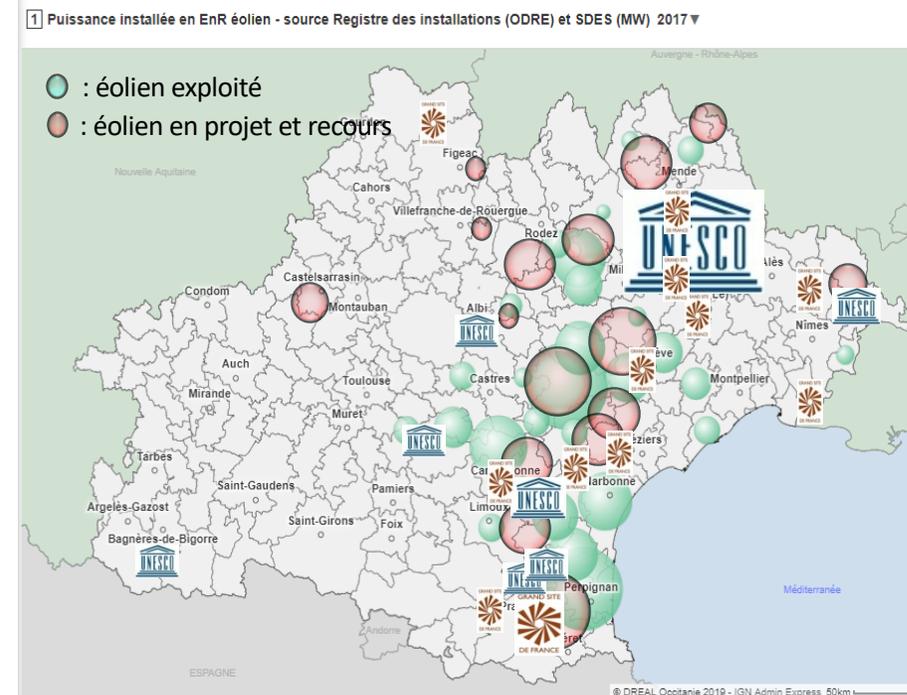
- la ressource en eau
- l'artificialisation des sols



Les paysages et le patrimoine



Les parcs naturels



Les classements obtenus

- Respecter la convention européenne des paysages
- Les Parcs naturels sont-ils tous vraiment naturels ?
- Les classements obtenus sont-ils respectés ? Et sont-ils suffisants ?

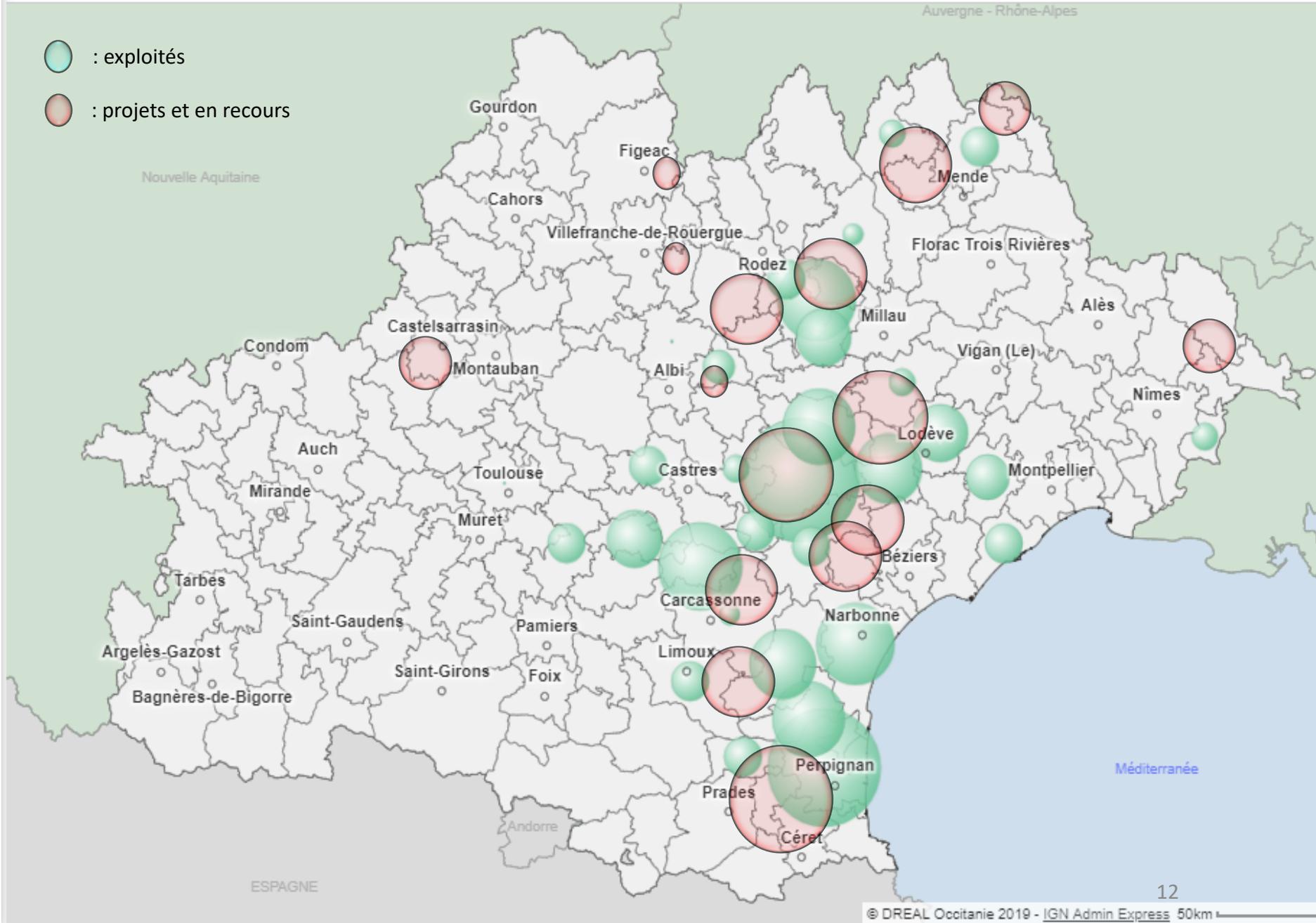
c) L'énergie

- **19^{ème} siècle → milieu 20^{ème} :** **le charbon**
 - ✓ les bassins miniers pansent difficilement leurs plaies
- **20^{ème} siècle :** **l'hydraulique**
 - ✓ les barrages sont là, ils participent au développement du tourisme
 - ✓ ils produisent 30% de l'électricité consommée en Occitanie
- le nucléaire**
 - ✓ une problématique complexe et de long terme
 - ✓ **16% de l'énergie consommée en Occitanie**
- **21^{ème} siècle (début) :** **les EnR (hors hydroélectricité)**
 - ✓ elles produisent moins de 6% de l'énergie consommée en Occitanie
 - ✓ elles produisent une énergie qui au plan technique a du mal à s'intégrer au réseau (non pilotable)
 - ✓ certains territoires de la Région sont saturés en éolien terrestre
 - ✓ de nouvelles menaces se font jour (ex : mégaprojets de PV au sol ou de méthanation)

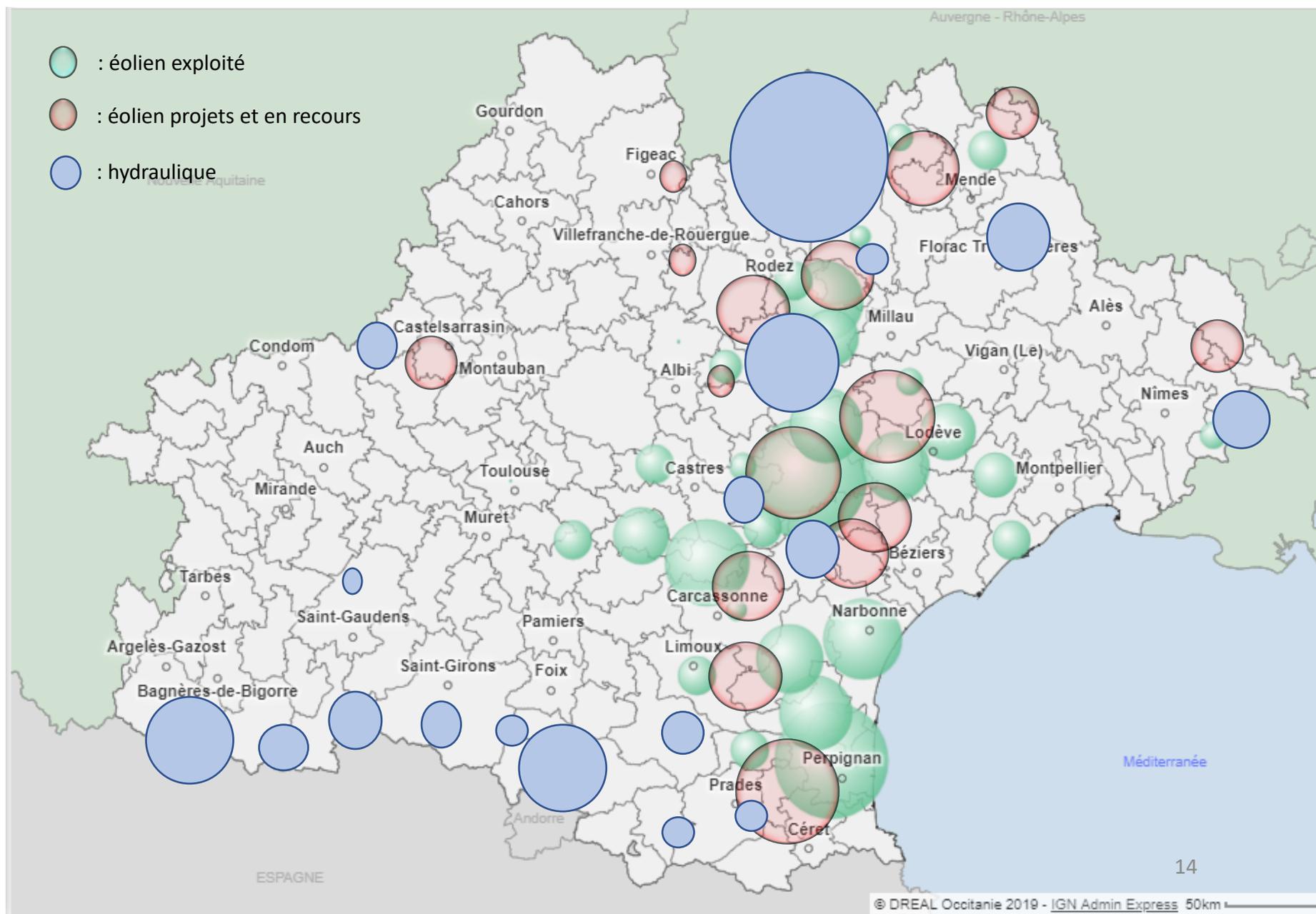
Des territoires saturés en éolien terrestre

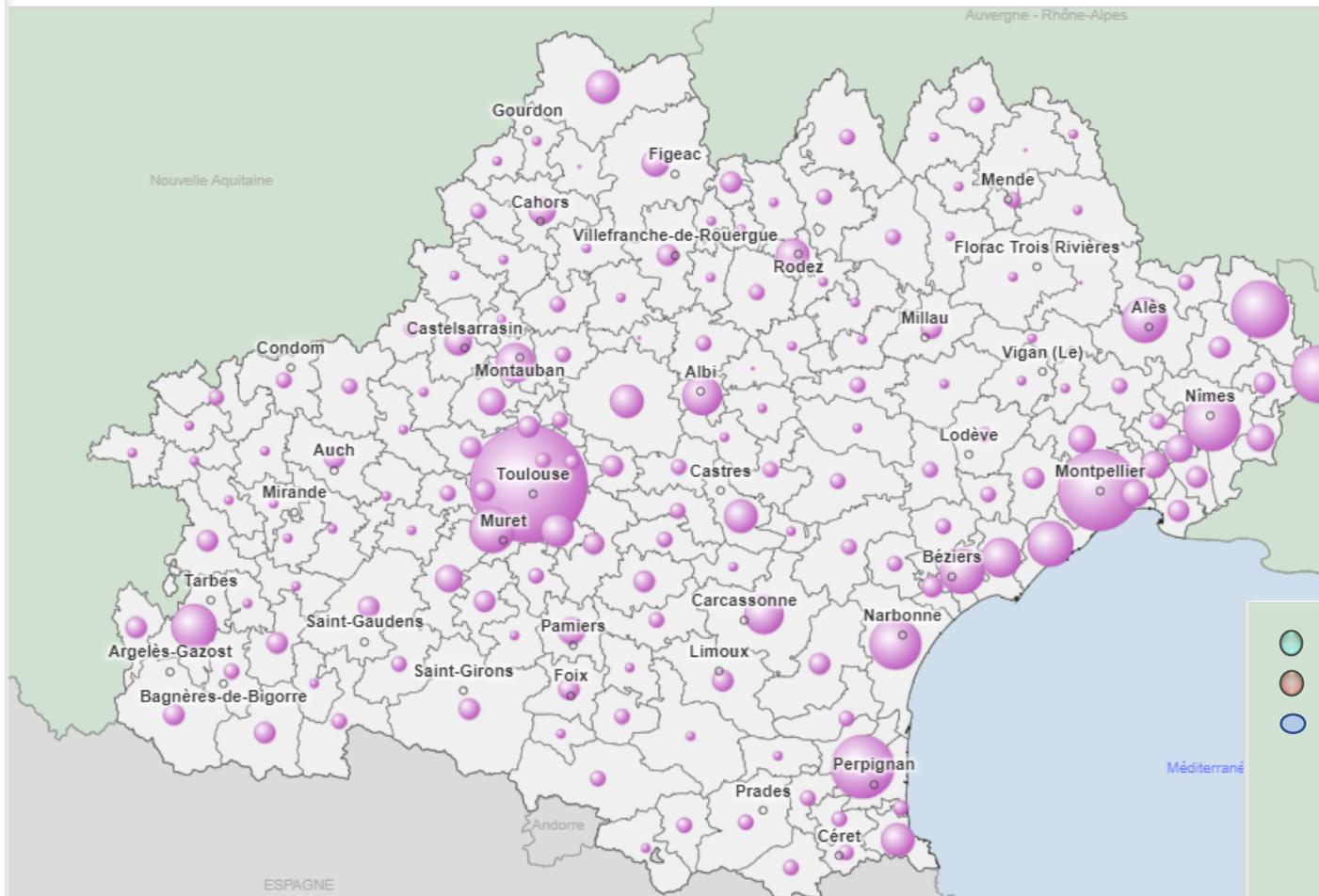
Une concentration selon un axe Nord Est - Sud

ce sont les promoteurs qui gèrent l'occupation du territoire, parfois encouragés par des élus en quête de recettes



Avec l'hydraulique :
en grande partie le même axe
Nord-Est-Sud,
complété par l'axe transversal
pyrénéen





Conso électricité

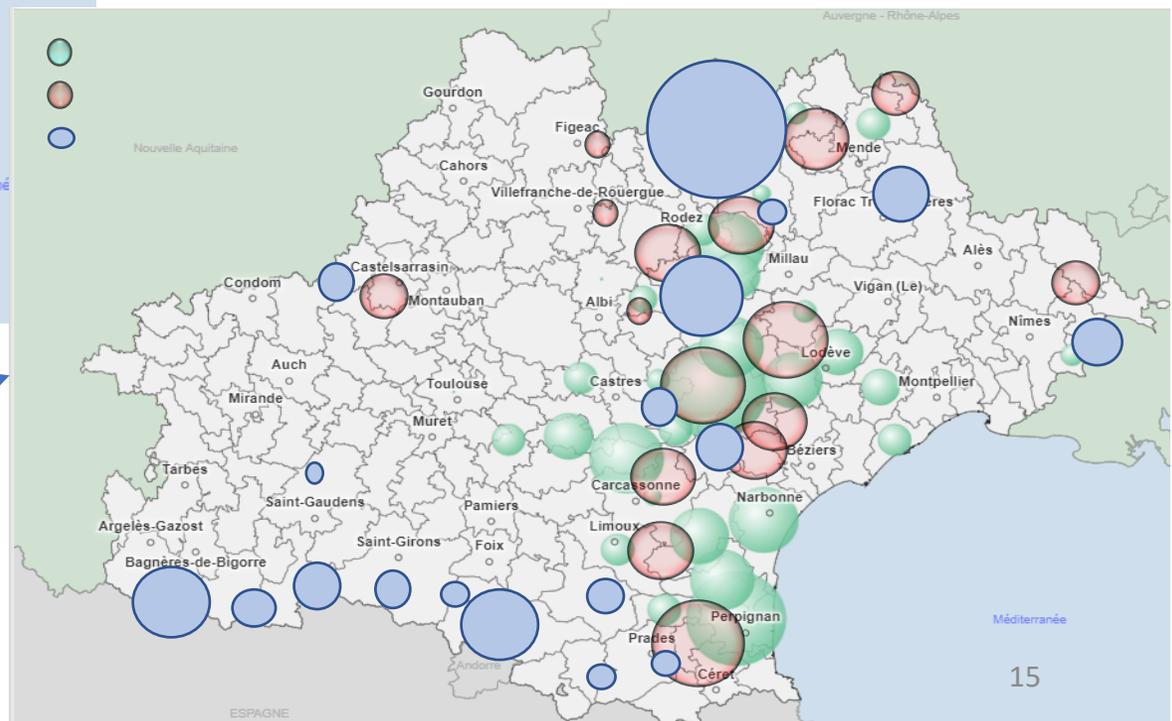
Production EnR électriques

PROBLEME

Zones de consommation et zones de production ne coïncident pas => il faut les raccorder

=> des investissements colossaux :
raccordements et réseaux en zones de montagnes, transformateurs

=> des territoires ruraux exploités pour leur énergie et malmenés au profit des métropoles



❖ Rétablir la solidarité villes-campagne :

- L'exploitation des zones rurales : eau, production d'EnR n'est qu'à peine compensée.
- Ces territoires ruraux ne disposent pas d'un accès 100% à des services publics de qualité.

➤ développer leur attractivité est la véritable réponse à la question de la solidarité.

- Pour améliorer :
- l'accueil durable de nouveaux habitants
 - l'accueil temporaire : week-end, vacances de citadins en quête de sérénité, de vision et d'air pur, de diversité culturelle

❖ Préserver le patrimoine naturel régional :

L'Occitanie doit valoriser son extraordinaire patrimoine naturel et non pas le brader au nom de la transition énergétique

L'Occitanie est déjà fortement décarbonée ...

2018 hors biomasse-déchets, **30% de la conso totale d'énergie** est couverte par des productions réputées décarbonées :

hydraulique : 11% (source RTE, fiche presse) ; éolien : 3 % (idem) ; solaire : 2 % (idem) ; bioénergies : 1 % (idem)

... elle est plus décarbonée que la France

hors biomasse-déchets : **22,6 % de la conso totale d'énergie** (2016, source AIE)



❖ Respecter l'ordre des priorités de la transition écologique :

➤ *la hiérarchie des normes :*

La Constitution et sa **Charte de l'environnement**

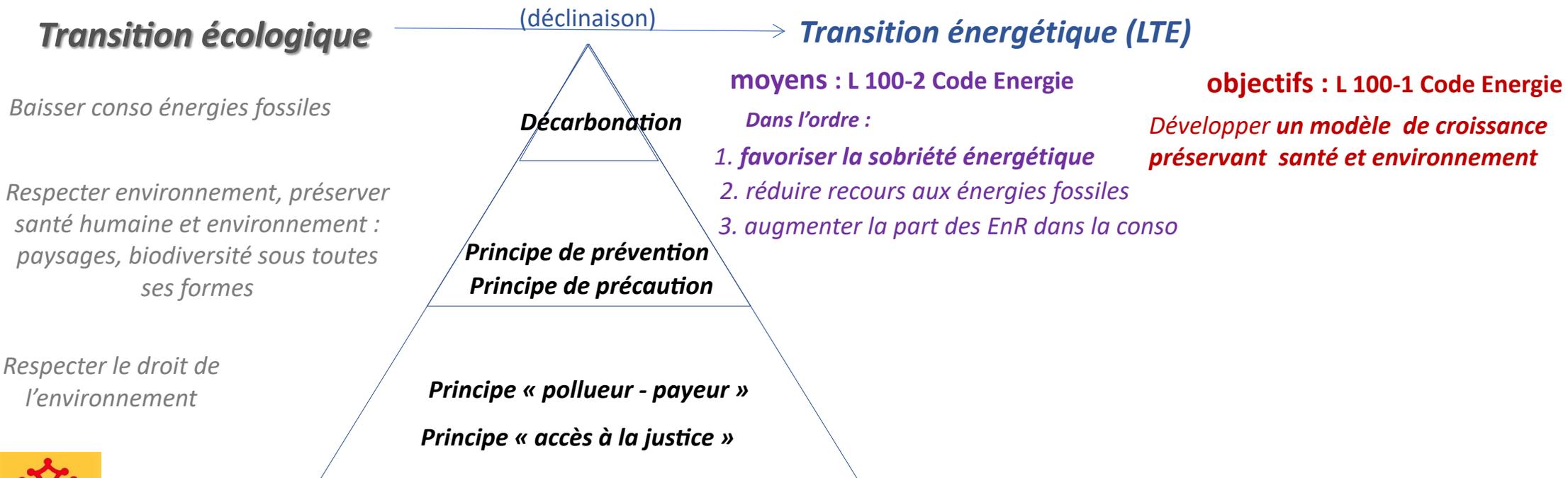
Les Conventions :

- **Aarhus** : participation du public à la décision en matière environnementale
- Engagement COP 21 : **décarboner**

Les Lois :

- Stratégie Nationale Bas Carbone
- Loi Transition Énergétique 2015 : objectif **32% d'EnR en 2030**

➤ *la hiérarchie des enjeux :*



2.

La transition énergétique en Occitanie : voies et moyens actuellement mis en œuvre

a) Le projet de SRADDET et son volet énergétique :

REPOS 2050 - **R**égion à **E**nergie **POS**itive

- * 1^{ère} région d'Europe à énergie positive
- * énergie positive 100%
- * 103% EnR alors que l'ADEME ne va pas au-delà de 86%

D'où l'affichage de :

- 5 fois plus de production éolienne terrestre par rapport à 2016
- 10 fois plus de production PV au sol par rapport à 2016

REPOS 2050 :

Evolution projetée de l'éolien terrestre

	Puissance installée	nombre de machines
2017	1600 MW	900
REPOS 2050	5800 MW	- sans repowering : 3500 - avec repowering : 2700

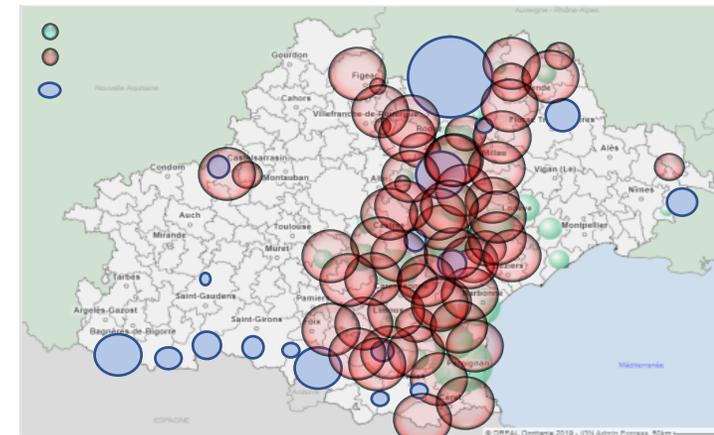
3500 machines

→ 4 fois plus, forcément concentrées dans des zones déjà sacrifiées

Alternative évoquée par le Conseil de région : du repowering

→ 2700 machines : « seulement » 3 fois plus

+ mégaprojets de photovoltaïque au sol dans des zones déjà sacrifiées, voire dans des sites classés



C'est d'autant moins acceptable que de fait c'est imposé aux populations



b) l'impact environnemental du SRADDET :

1. Des insuffisances au plan méthodologique :

- ce **SRADDET** renonce à être **prescriptif** du fait de nombreux flous et contradictions
- pas d'état des lieux initial construit par une expertise indépendante ni de validation par un collège reconnu et indépendant
- des critères de hiérarchisation des enjeux contestables

2. Une évaluation environnementale insincère sur le fond :

- Il est écrit qu'elle serait « réalisée a posteriori »
- elle relève très peu d'incidences potentiellement négatives et ne les assortit pas de plans d'actions ni d'engagements.
- elle ne comporte **pas de prescriptions environnementales** mais seulement des généralités, elle est générique

Un SRADDET éco-responsable devrait clarifier les engagements à respecter sur la période concernée pour éviter ou réduire les effets environnementaux des aménagements prévus (à visée énergétique notamment).

Cela suppose une étude environnementale rigoureuse, intégrant les dernières données accessibles en matière d'évolution des espèces.

c) La « concertation publique » sur internet du printemps 2019 :

1. une concertation discrète sur internet

- non annoncée par voie de presse ni par les moyens habituels
- un outillage non transparent : pas de garant, pas d'accès aux réponses ni en nombre ni en contenus

2. une concertation incomplète, aux productions non sincères :

- elle n'intègre pas le schéma régional Biodiversité
- le Conseil de Région n'a pas changé un seul chiffre de son projet REPOS(*)
- toujours pas de chiffrage des coûts complets

(*) notre rencontre du 2 oct. 2018 avait pourtant permis :

- de confirmer les propos publics de la Présidente (Lodève le 7 juillet 2018) : « *l'éolien terrestre n'est pas ma priorité dans le cadre de la transition énergétique* ».
- un accord sur les priorités proposées par TNE pour une transition écologique réussie
- l'annonce d'une évolution possible de REPOS, prenant en compte les contributions

Ce projet de SRADDET apparait comme une « décision d'en-haut », prise par des citoyens hors sol ... ou par des responsables de communication politique

3.

Réussir la transition écologique en Occitanie : nos propositions alternatives



a) Pourquoi REPÒSTA

UNE VOLONTE DE CONTRIBUER, PLUTÔT QUE CRITIQUER

Oct. 2017 : TNE rassemble des compétences et travaille ...

Janv. 2018 : TNE propose au Conseil de Région une alternative :

REPÒSTA - Région à **E**nergie **POS**itive **T**erritorialement **A**daptée

REPÒSTA est une proposition écologique :

1. **énergétique**, complète et chiffrée (énergie positive à 85%)
2. **Adaptée aux Territoires d'Occitanie** :
 - ✓ à faible impact environnemental
 - ✓ acceptable par les habitants
3. **acceptable au plan financier pour tous les citoyens**

b) REPÒSTA, un projet adapté au territoire

A horizon 2050 :



Consommation d'énergie finale :	- 50% par habitant : idem Région, mais sous réserve d'y affecter l'essentiel des accompagnements financiers
Production d'EnR :	Privilégier les EnR pilotables & compatibles avec environnement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éolien terrestre ▪ Éolien flottant ▪ Photovoltaïque ▪ Bois-énergie ▪ Hydraulique ▪ PAC géothermiques ▪ autres PAC individuelles et solaire thermique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ moratoire proposé sur l'éolien terrestre ▪ <i>accord sous conditions environnementales</i> ▪ <i>8 fois plus qu'en 2016, mais sous conditions</i> ▪ <i>seulement + 10% (ne pas surexploiter la forêt)</i> ▪ <i>returbinage + micro-hydraulique</i> ▪ <i>à développer</i> ▪ <i>idem</i>
Montants à investir en 32 ans (*) :	500 €/ménage (**) et par an pendant 32 ans

(*) hors stockage électricité, hors PAC individuelles, et hors rénovation énergétique des bâtiments

(**) base 2,9 M-ménages

1 MW installé en éolien terrestre coûte 1,5 m€ (source ADEME), + 1,5 m€ pour l'environnement électrique (raccordements, réseaux, transfos) => tout € englouti dans ces dépenses ne sera plus disponible pour d'autres usages prioritaires dans l'économie régionale : hôpitaux et santé, ferroviaire, rénovation thermique des bâtiments ...

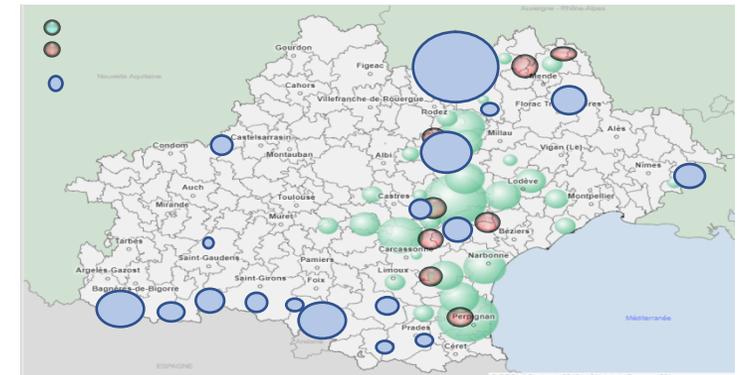
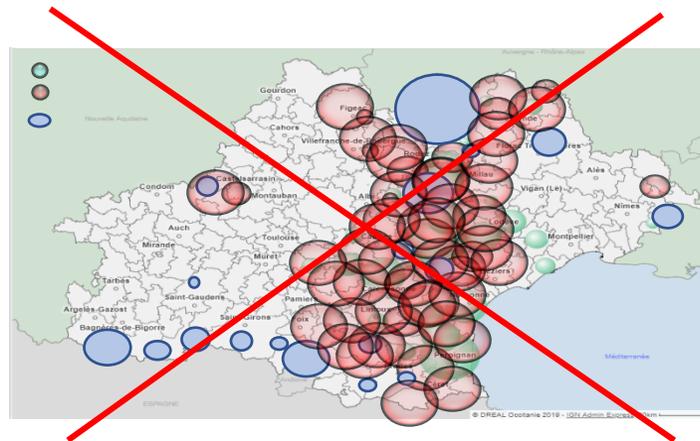
REPÒSTA :

Evolution projetée de l'éolien terrestre

	Puissance installée	nombre de machines
2017	1600 MW	900
REPOSTA	1900 MW	avec moratoire : 1000

1000 : les 900 actuelles + les projets purgés de recours

=> proposition d'un moratoire :



○ et ○ : éolien actuel et projeté par la Région
○ : hydraulique



c) réussir la transition écologique, en lien avec les forces vives et avec la société civile

Face à un projet à risques :

- préjudiciable à un environnement exceptionnel :
 - paysages et patrimoine culturel remarquables (concentration en sites classés)
 - biodiversité exceptionnelle
- préjudiciable à son attractivité (tourisme : 11% du PIB)
- non créateur de confiance envers les citoyens
- dispendieux pour l'ensemble des citoyens ...

... construire avec les forces vives un SRADDET complet, sincère et prescriptif comportant :

- un bilan énergétique, un bilan carbone et un bilan économique complets.
- une énergie de qualité - sans coupures ni effacement volontaire ni précarité.
- une évaluation environnementale sincère, guidant les priorités et le choix des EnR.
- une demande de moratoire sur l'éolien terrestre

Un précédent en Occitanie : le 18 déc. 2017 (vote du conseil départemental des P-O à l'unanimité)

... et mettre les avis des citoyens au cœur du projet :

- créer un **contrat social et environnemental** (sources : Pr. Raufflet/ HEC Montréal, BRGM)
- cesser d'opposer les citadins et les ruraux

La conclusion que nous vous proposons

1. la région Occitanie n'a pas besoin de devenir une région à énergie positive à 103%. :

80 à 86% serait un objectif raisonnable, compatible avec notre attractivité touristique et résidentielle secondaire (11% du PIB)

=>

- **donner la priorité à des programmes de sobriété énergétiques** et s'appuyer sur les ressources géothermiques, solaires et hydrauliques, contribuerait efficacement à la décarbonation de l'économie régionale.
- mener une réflexion durable sur le thème de la mobilité → des solutions de transition acceptables au plan socio-économique
- **renoncer à des investissements excessifs dans les EnR** coûteuses et non pilotables, posant un problème **d'adaptation territoriale** et nuisant à la préservation d'un environnement sain (paysages, biodiversité) et à l'attractivité - touristique notamment - des territoires ruraux.

2. subsidiairement, TNE/OE propose :

- la prise en considération par le Conseil de Région de notre démarche alternative **REPÒSTA**, en application de la Convention d'Aarhus (participation du public à la décision en matière environnementale).
- la réalisation d'un bilan économique et social du scénario **REPOS** par un collège indépendant et une **évaluation environnementale** sincère et complète du SRADDET.

3. concernant spécifiquement l'éolien, un moratoire assorti d'une évaluation :

- **Evaluation des impacts de l'éolien :**

Impacts économiques, sociaux et environnementaux. Cette demande de TNE-OE est légitime, après 20 années d'éolien coûteux et invasif dans notre Région, que soit réalisée une évaluation de ses effets.

- **Arrêt de tous les projets éoliens nouveaux en Occitanie :**

Plusieurs territoires, parmi les plus remarquables (dont 3 parcs naturels régionaux) sont déjà saturés.

L'Occitanie ne supportera jamais les effets de 3500 éoliennes sur ses paysages et sur le cadre de vie des habitants ruraux. A fortiori avec du repowering.

4. Vigilance sur les autres mégaprojets d'EnR :

- Photovoltaïque au sol, usines de méthanation ...
- Surexploitation de la biomasse forestière ou agricole.

**Merci pour votre
attention**

